

**DIRECTION OPERATIONELLE D'ANNABA
SOUS DIRECTION FONCTION SUPPORT
DEPARTEMENT ACHAT ET LOGISTIQUE**

**CONSULTATION NATIONALE AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALE S
N° AT/DO23/SDFS/DAL/12/2020**

Un avis de consultation est lancée pour : travaux d'installation du réseau LAN au profit des structures rattachées au ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière réparti en 06 lots comme suit

N°	DESIGNATION
01	Travaux d'instalation d'un réseau LAN au profit de EHS PSY EL RAZI
02	Travaux d'instalation d'un réseau LAN au profit de EPH AIN BERDA
03	Travaux d'instalation d'un réseau LAN au profit de EPH EL HADJAR
04	Travaux d'instalation d'un réseau LAN au profit de EPH AHMED GOUASMI CHETAIBI
05	Travaux d'instalation d'un réseau LAN au profit de INFSSF
06	Travaux d'instalation d'un réseau LAN au profit de EPSP- Etablissement Public de la Santé Proximité

ELIGIBILITE DE L'OFFRE : La présente consultation s'adresse uniquement aux personnes physiques et/ou morales soumissionnant seules ou dans le cadre de groupements momentanés d'entreprises, spécialisés dans le domaine des travaux de réseaux Téléphonique et/ou informatiques, ayant réalisés au moins un (01) projet de même nature (**prestations de travaux contenant câblage et prestations associées de réseaux téléphoniques, télésurveillance ... etc.**) au projet objet du présent cahier des charges durant les trois 03 dernières années, justifiés par des attestations de bonne exécution ou des procès-verbaux de réception établis par les clients au nom du soumissionnaire et/ou un membre du groupement, le cas échéant.

Les représentants des sociétés intéressés peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet de l'entreprise** l'adresse ci-après :

**DIRECTION OPERATIONELLE D'ANNABA
SOUS DIRECTION FONCTION SUPPORT
DEPARTEMENT ACHAT ET LOGISTIQUE
BOULEVARD BOUZERED HOCINE, ANNABA**

Contre le versement auprès de la banque BNA, Agence 482 Annaba d'un montant de mille Dinars (2000,00DA), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : n°0010048220300000079/57.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

Les offres doivent être composées :

- 1- **D'un dossier administratif** : Inséré dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention
« **Dossier Administratif** ».
- 2- **D'une offre technique** : Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Offre technique** ».
- 3- **D'une offre financière** : Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention
« **Offre financière** ».

Les deux offres, technique et financière et le dossier administratif, accompagnés des pièces réglementaires citées dans le cahier des charges doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée, sous enveloppe principale anonyme portant que la mention suivante :

CONSULTATION NATIONALE AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° AT/DO23/SDFS/DAL/12/2020

Travaux d'installation du réseau LAN au profit des structures rattachées au ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière réparti en 06 lots

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée accordée pour la préparation des offres est de douze jours (**12 jours**) à partir de la date de parution du présent avis sur le site WEB AT.

La date et heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.